

Noms comptables, noms massifs : la langue, un miroir de la réalité ?

Peter LAUWERS & Timothé VERMOTE
(Universiteit Gent)

1. Noms comptables vs noms massifs¹

Le français distingue deux types de noms, qui correspondent *grosso modo* à deux types de réalités : des entités bien délimitées dans l'espace tridimensionnel et qu'on peut, dès lors, dénombrer (*table, garçon, bouteille*) et des réalités qui ne présentent pas ce bornage, qui se présentent « en masse » ou « en vrac » en quelque sorte, et qui de ce fait ne peuvent pas être comptées (*sang, sable, bonheur*). Les premiers sont appelés *noms comptables*, les seconds *non comptables* ou *massifs*. Cette distinction ne serait cependant pas pertinente pour le linguiste si elle n'était pas coulée dans un « moule » morphosyntaxique particulier. Ainsi, les deux classes de noms se distinguent par la (im)possibilité de les employer au pluriel (*tables* vs **sangs*) et par la série de déterminants dont elles s'accommodent² :

[+ comptable] : **Une table ; trois tables ; quelques tables** ; *de la table ; *un peu de table

[- comptable] : *Un sang ; *trois sangs ; *quelques sangs ; **du sang ; un peu de sang**

La pertinence linguistique de l'opposition peut également être déduite du fait qu'elle apparaît dans beaucoup de langues, même si elle ne se manifeste pas toujours de la même manière³.

Maintenant que le décor est planté et que la pertinence linguistique de la distinction a été démontrée, il convient de se tourner vers la question presque philosophique sur laquelle nous nous pencherons ici: *la langue reflète-t-elle la structure de la réalité ?* En clair, la distinction linguistique entre comptable et massif correspond-elle à une distinction entre deux types de « choses » ? Aussi banale que cette question puisse paraître au vu des exemples cités ci-dessous, il n'en reste pas moins qu'elle a fait couler beaucoup d'encre. Il n'est d'ailleurs pas



besoin d'être grand cuisinier pour se rendre compte du problème : pourquoi dit-on *du riz* (ou *mutatis mutandis du gravier*), nom non comptable, malgré la présence visible de grains ? Ou encore, pourquoi peut-on dire que V. Giscard d'Estaing vend *du mobilier* quand il met aux enchères les 400 meubles de son château (que l'on soupçonne dûment comptés !).

2. Sémantique : précisions

La première caractérisation du sens de l'opposition massif/comptable que nous avons fournie ci-dessous n'est cependant pas complète. Depuis les années '60, les linguistes et philosophes du langage se sont intéressés à la question. Cette réflexion a abouti à plusieurs dichotomies, dont certaines sont considérées comme plus ou moins équivalentes:

Noms comptables
discontinu (discret)
hétérogène
atomique

Noms massifs
continu (non discret)
homogène
non atomique

¹ Cet article est fondé sur une littérature abondante à laquelle il est impossible de faire justice ici. L'on trouvera la plupart des références pertinentes dans nos publications, notamment dans notre article pour *L'EGF* (Lauwers & Vermote, à par.).

² Certains déterminants comme les déterminants définis sont compatibles avec les deux classes de noms : *la table/le sang* ; d'autres le sont également, mais au prix d'une différenciation morphologique au niveau du nom : *beaucoup de sang* (singulier -> massif) / *de tables* (pluriel -> comptable).

³ En néerlandais, par exemple, les noms massifs se construisent sans article (*bloed*). Le chinois, de son côté, utilise différents types de classificateurs.

borné (avec des limites [intrinsèques])

non borné (sans limites [intrinsèques])

La question de la référence homogène/hétérogène a été appréhendée à travers deux séries de constats. Ainsi, si on a *de l'eau* dans une tasse, et *de l'eau* dans un verre, la somme de ce qui est contenu dans mes deux récipients, c'est aussi *de l'eau* : *eau* serait ainsi un nom à référence *cumulative*. D'autre part, si on a *un sac* dans sa main gauche, et *un sac* dans sa main droite, la somme de ce qu'on transporte n'est pas *un sac*, mais bien *deux sacs* (ou *des sacs*) : le nom *sac*, quant à lui, ne réfère donc pas de manière cumulative. Si la sémantique des noms massifs est cumulative c'est que le référent est conceptualisé comme étant homogène. Cette même homogénéité explique aussi la référence distributive (ou « divisive ») des noms massifs : si on a *de l'eau* dans une bouteille et que l'on en verse la moitié dans un verre et l'autre moitié dans un autre, on a toujours « *de l'eau* ». Inversement, si on enlève une roue à un vélo, cette roue n'est plus « *un vélo* ». En d'autres mots, un vélo est un référent atomique car indivisible. Si le test de la référence cumulative est communément accepté, celui de la distributivité pose toutefois des problèmes, qui ont donné lieu à des rajustements. En effet, comme le formule malicieusement notre collègue Georges Kleiber : la fraise que je prélève sur *de la tarte aux fraises* (= emploi massif) est-elle elle-même encore *de la tarte aux fraises* (Kleiber 1997b) ? De manière générale, c'est surtout la dénotation des noms massifs qui pose problème. Ceux-ci peuvent en effet aussi référer à des choses que l'on peut dénombrer (*du riz*, mais aussi *du concombre*, dans *il reste du concombre dans le frigo*, en parlant de deux concombres entiers) ou qui se présentent au-delà d'un certain seuil comme atomiques (*du mobilier*: le dos d'une chaise est-ce encore du mobilier ?).

3. Les répercussions sémantiques de la « flexibilité » des noms

Tournons-nous maintenant vers les mots individuels, les éléments de la langue qui portent le trait [+/- comptable]. Petit bémol pour les amateurs de Mondrian : impossible d'enfermer une fois pour toutes les mots dans des cases, pas plus ici qu'ailleurs. En effet, bon nombre des noms sont flexibles quant à l'emploi en syntaxe massive et comptable :

Un pain/du pain ; un diamant/du diamant ; une pizza/de la pizza ; ...

J'ai acheté trois tomates vs il faut encore rajouter de la tomate à la sauce

Limitons-nous ici⁴ aux aspects sémantiques de la problématique. Dans les exemples cités, les nuances sont assez subtiles. Ainsi, l'on peut dire que l'emploi comptable « profile » un Gestalt délimité intrinsèquement : un diamant taillé, donc un objet fabriqué en la matière appelée *du diamant* ; un fruit ou un légume ; une galette ronde couverte de sauce tomate etc. ; ... L'emploi massif, par contre, conceptualise plutôt la matière (*du diamant*), la substance d'un plat (*de la pizza*) ou d'un légume (*de la tomate*). En emploi massif, le sens reste relativement sous-déterminé, dans la mesure où la forme sous laquelle la tomate se présente peut varier : en dés, concassée, voire même des tomates entières mais dont l'individualité n'est pas pertinente dans la situation. Les emplois massif et comptable laissent donc entrevoir d'autres facettes du référent, ce qui dans certains cas aboutit à des noms polysémiques, dont font état les dictionnaires : *du fer vs un fer [à cheval]*.

Pour capter cette flexibilité, des schémas de correspondance entre les pôles comptable et massif ont été avancés. Comme on a cru reconnaître pour chaque nom un emploi de base et un emploi dérivé, on parle en général de « transferts » du massif au comptable ou vice versa. En voici quelques exemples (qui se laissent facilement multiplier) :

Comptable -> Massif

- Arbre (*un chêne*) -> bois (*du chêne*)

⁴ Pour ce qui est des limites de cette flexibilité et la façon dont on pourrait la représenter dans un modèle théorique de la grammaire et du lexique, les Romains s'empoignent (voir Vermote 2014).

- Animal (*un lapin*) -> viande (*du lapin*)
- objet (*un vélo*) -> activité liée à cet objet (*faire du vélo*)

Massif -> Comptable

- Boissons (*du coca*) -> portion conventionnelle (*un coca*)
- Matériaux (*du fer*) -> objets (à l'origine ?) fabriqués en ce matériau (*un fer [à cheval]*)
- propriété (*de la méchanceté*) -> acte, geste, parole de [propriété], témoignant de [propriété] (*proférer des méchancetés*)

Ces schémas de correspondance sont très stables dans la mesure où ils semblent disponibles pour chacun des co-hyponymes du champ sémantique⁵ en question. En outre, la plupart des noms massifs peuvent aussi être utilisés en syntaxe comptable avec le sens 'sorte de X' (= emploi taxonomique): *les vins bordelais; les aciers inoxydables; un mobilier Louis XV*. Enfin, quelques-uns de ces schémas donnent lieu à des emplois occasionnels, « hardis », qui demandent en général des informations contextuelles plus précises pour être compris:

*L'autre jour, un chat sur le trottoir qui attendait avec [sic] de traverser il traverse quand une voiture passe, y'avait **du chat** partout* (Google)

Des exemples de ce type, abondamment commentés dans la littérature scientifique, témoignent de l'énorme plasticité de la plupart des noms, à tel point que le philosophe F.J. Pelletier a avancé l'idée que l'on peut utiliser n'importe quel nom comptable comme nom massif à condition de s'imaginer une machine fictive appelée « broyeur universel » qui détruit les limites d'une entité délimitée (par exemple un chat) pour en faire une masse indistincte (du chat). Or, point n'est besoin d'être grand jardinier pour constater que le sapin de Noël que nous avons fourré dans notre broyeur de jardin n'a pas donné ... *du sapin*.

Un autre type de transfert hardi, le plus souvent confiné à la langue familière, est celui que Michel Galmiche a qualifié de « multiplicateur universel » : *Il y a de la goumiche ce soir !* Voilà un exemple assez croustillant – très belge en plus – cité par un certain Timothé Vermote lors d'un entretien d'embauche à l'université de Gand. Un exemple témoignant de plus de goût que l'exemple (hexagonal et métonymique) souvent cité par les linguistes du pays de DSK : *Y aura de la fesse ce soir !* Des emplois massifs de ce type conceptualisent les individus comme un collectif diffus (pour rester dans le domaine de la chasse): *il y a de la carpe dans le plan d'eau*. En somme, tous ces exemples de noms « flexibles » à l'égard de l'opposition massif/comptable montrent clairement que, appliquée à un nom donné, l'opposition donne lieu à deux regards différents sur la réalité et parfois même à deux référents différents (*du fer / un fer [à repasser]; du verre / un verre [en plastique]*). Toutefois, on ne saurait la ramener à l'opposition 'choses qui peuvent être dénombrées' vs 'qui ne peuvent pas être dénombrées', car rien ne nous empêche de compter les concombres dans le frigo, les filles présentes à la fête, ou les carpes dans le plan d'eau. En effet, très souvent, la flexibilité des noms va de pair avec une flexibilité dans la conceptualisation des choses dans le discours. Bref, si on cherche à expliquer l'emploi massif ou comptable d'un nom en contexte par le biais d'un renvoi au sens, il faut reconnaître que le sens ne reflète pas la réalité ontologique brute. On a ici plutôt affaire à une *reconstruction en langue* par le locuteur-conceptualisateur, à une mise en scène, le plus souvent conventionnalisée, car partagée le plus souvent avec les autres locuteurs de la communauté linguistique.

4. Peut-on prédire le caractère (fondamentalement) massif ou comptable d'un nom à partir de l'ontologie ?

⁵ Quoique pas toujours au même degré. En outre, il reste à définir ce qu'on entend par *champ sémantique* (Vermote 2014).

Si l'explication des contrastes entre les emplois comptable et massif de lexèmes ne fait guère l'objet de débats, les choses se compliquent quand on formule la question des rapports entre langue et réalité autrement : peut-on prédire le caractère fondamentalement (ou préférentiellement)⁶ massif ou comptable d'un nom à partir de l'ontologie ? Un objet délimité sera-t-il (préférentiellement) rendu par un nom comptable en langue et vice versa ?

Avant de lever un coin du voile du problème onomasiologique, deux précisions. Il importe d'abord de clarifier ce que le linguiste entend par « réalité ». Ainsi, le fait que Lavoisier ait pu décomposer la molécule d'eau et que l'on sache depuis lors que l'eau est constituée d'atomes qui eux-mêmes « ne sont plus *de l'eau* » - l'homogénéité distributive ne se vérifie donc pas - n'empêche pas la langue de conceptualiser l'eau comme fondamentalement massive (*de l'eau*). C'est qu'il s'agit là d'une connaissance scientifique, encyclopédique, qui n'a aucune incidence sur le sens que nous mettons derrière le mot *eau* : la manière dont nous percevons son référent et exprimons cette conception en langue n'en a pas été modifiée fondamentalement. En d'autres mots, quand on parle de « réalité » en linguistique, ce n'est pas tant la réalité « scientifique » que l'on entend - ni d'ailleurs la réalité « an sich », qui n'est pas accessible -, mais une ontologie « naïve », une ontologie de la vie quotidienne, qui précède la réalité scientifique et qui correspond grosso modo à la réalité que nous percevons à l'œil nu. Deuxième précision. Si l'on dit que les noms massifs (prototypiques) réfèrent à des entités référentielles non délimitées, il s'agit bien sûr d'identités qui ne sont pas délimitées *intrinsèquement*. En effet, quand le président de la VLR déguste *du vin*, ce vin doit nécessairement être contenu dans un récipient (un verre, une bouteille, ...), mais cette délimitation de la boisson divine est tributaire de ce que Georges Kleiber appelle sa « situation d'occurrence » ; elle n'est pas intrinsèque.

Ces précisions faites, retournons maintenant à la question de la motivation ontologique de l'opposition nom massif/nom comptable. Comme le suggère déjà la conclusion du paragraphe précédent, la thèse de l'objectivisme radical selon lequel la structure de la langue refléterait la structure de la réalité (telle que nous la percevons), n'est pas tenable. Dans ce qui suit, nous allons encore glaner quelques indices supplémentaires, d'abord en français, puis en élargissant un peu notre horizon linguistique.

4.1. En français

Limitons dans un premier temps notre investigation au seul français. Rappelons qu'à première vue l'idée est séduisante : un référent tel qu'une table, qui nous apparaît comme un objet délimité dans l'espace tridimensionnel, atomique (quand on scie une table en deux, on n'a pas deux tables), sera désigné par un nom fondamentalement comptable, alors que le vin ou le sang, qui n'a pas de forme d'apparition intrinsèque, découpée dans la réalité tridimensionnelle, correspondra à un nom massif. Telle n'est pas la réalité du lexique français, comme l'ont déjà montré les exemples cités dans l'introduction (*du riz*, *du gravier* ; *du mobilier*).



oignon

Si la structure de la langue ne reflète pas la structure de la réalité ici, on n'aura cependant pas trop de peine à déceler les « raisons » de la langue. Ainsi, dans l'usage (culinaire) que nous faisons du riz, nous n'avons pas intérêt à « compter » les grains de riz ; nous le préparons et mangeons « en vrac ». C'est encore l'usage que nous



ail

⁶ Telle qu'on peut la déduire des intuitions des locuteurs natifs (jugements d'acceptabilité) ou des fréquences d'apparition dans de grands corpus de textes. Les deux mesures présentent d'ailleurs une corrélation statistiquement significative (Vermote 2014).

faisons de l'ail (cf. *look, garlic*, etc.) comme condiment (à l'instar du poivre, du sel, de la noix de muscade, etc., tous rendus par un nom massif), qui explique qu'il ait un autre habillage linguistique que l'oignon (cf. *ui, onion*, etc.), nom préférentiellement comptable, malgré la ressemblance « ontologique » des deux plantes. Enfin, l'on comprend que l'effet collectif sous-tendant des noms tels que du mobilier, de la vaisselle, de la joaillerie, etc. s'explique par une fonctionnalité commune susceptible d'homogénéiser une pluralité d'objets discrets, ce qui aboutit à un massif au second degré. Bref, si c'est finalement la **conceptualisation** que nous faisons de la réalité qui l'emporte en langue, cette conceptualisation (préférentielle) n'est pas sans motivation, contrairement à ce que la liberté à première vue débridée du locuteur pouvait laisser penser (cf. § 3.). Elle est basée sur notre vécu, transmis de génération en génération, sur l'expérience (partagée) que nous avons de la réalité. Si la forme des référents joue certainement un rôle dans la conceptualisation, son impact est facilement annulé par d'autres types de considérations. Il s'ensuit qu'il s'avère difficile de prédire la syntaxe (préférentiellement) massive ou comptable des noms, mais il semble que l'on puisse en général trouver une motivation *a posteriori*. Il semble donc possible d'y reconnaître le même schéma cognitif (homogène – continu – non délimité – etc.), qui s'étend de ce fait à des cas moins prototypiques pour lesquels la forme perceptible n'est pas le trait qui l'emporte dans la conceptualisation massive ou comptable en langue. Le même raisonnement permet de rendre compte de l'emploi taxonomique : si un matériau donné n'est pas dénombrable en lui-même (*acier*), on peut bel et bien dénombrer, à un niveau plus abstrait, certes, les différentes variantes de ce matériau (*les aciers inoxydables*) qui, considérées sous cet angle-là se présentent comme des entités discrètes.

Si les explications « conceptualistes » se sont avérées fort utiles dans le débat, elles n'expliquent pas pour autant tous les contrastes. Pourquoi dit-on *du riz* (massif), mais *des petits pois* (comptable)⁷ ? Ou encore, une *groseille* (comptable) mais – de préférence - *du raisin* (massif)? Ici l'explication conceptualiste des différences prend vite des allures alambiquées. Il reste donc un résidu du lexique pour lequel la « prévisibilité *post-hoc* » est tout aussi peu adéquate et pour lequel il faut accepter un certain degré d'arbitraire.

4.2. Les premières leçons de la comparaison des langues

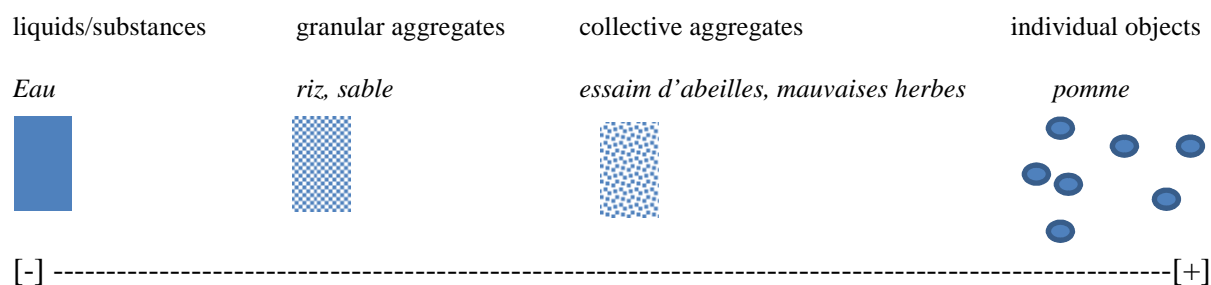
C'est ce même résidu arbitraire qui a longtemps dominé les débats chaque fois que ceux-ci prenaient appui sur des différences contrastives⁸. En voici quelques exemples : *trois fruits* (*du fruit) vs *fruit* (*drie fruiten) ; *trois informations* (plus courant que *de l'information*) vs *informatie* (*drie informaties) ; *trois conseils* (*du conseil) vs *raad* (*/#drie raden), *trois friandises* vs *snoep* (??drie snoepen) ; *trois jouets* (*du jouet) vs *speelgoed* (*drie speelgoeden) ; *du raisin* (plus courant que *un raisin*) vs *druiven* (*druif). Certes, les différences sont plus fréquentes dans le lexique abstrait et dans le secteur des noms collectifs, mais le défi pour la thèse conceptualiste est sans appel: comment la même réalité extralinguistique a-t-elle pu donner lieu à deux conceptualisations linguistiques différentes dans deux cultures aussi proches l'une de l'autre ? Si le français et le néerlandais utilisent deux encodages linguistiques différents, c'est que derrière cet encodage il n'y aurait rien qui les motive...

Or, comme une hirondelle ne fait pas l'automne de la thèse de la motivation conceptualiste, il convient de dépasser le niveau des contre-exemples isolés et de passer à des comparaisons systématiques du lexique de plusieurs langues pour en avoir le cœur net. Curieusement, ce n'est que tout récemment que les linguistes s'y sont attelés. Aussi les résultats présentés ici ne peuvent-ils être que tout provisoires. Sur la base d'une comparaison statistique de 1434 noms

⁷ Encore qu'il reste à vérifier si la plupart des emplois comptables au pluriel ne tendent pas vers un statut de « pluriels massifs », c'est-à-dire non dénombrables, à l'instar de *épinards* (*3 épinards) (Lauwers 2014).

⁸ En outre, on note certaines différences par rapport à la disponibilité des transferts (Lauwers & Vermote 2014).

dans 6 langues différentes (anglais, italien, arménien, hébreu, hindi, marathi), Kulkarni *et al.* (2013) ont montré que le trait [+ comptable], toutes catégories de mots confondues (noms concrets, abstraits, etc.), n'est pas très stable d'une langue à l'autre, même pas dans le domaine des noms concrets. Ainsi, seuls 392 (= 45 %) des noms concrets incontestablement comptables le sont dans toutes les langues (abstraction faite du marathi, qui est tout à fait différent typologiquement parlant). En outre, ils ont cherché à établir des corrélations entre les propriétés ontologiques de l'objet (l'objet a-t-il des limites nettes ? Le référent peut-il être « mélangé avec lui-même » (référence cumulative) ? etc.) et la syntaxe massive/comptable, mais là encore ils n'ont pas pu dégager des règles de correspondance significatives. Si cette étude, basée sur un impressionnant arsenal de tests statistiques, indique certainement la voie à suivre, il n'en reste pas moins qu'elle pose quelques problèmes qui rendent ses conclusions moins percutantes qu'il n'y paraît⁹. Que le dernier mot n'ait pas encore été dit, cela ressort aussi d'une autre étude comparative récente, celle de Clausen *et al.* (2010) et (cf. aussi Grimm 2012), qui prend en quelque sorte le contrepied de Kulkarni *et al.* (2013). Sur la base d'une comparaison du lexique de trois langues (l'anglais, le gallois et le dagaare, langue parlée au Ghana et au Burkina Faso), ils montrent que l'attribution de catégories grammaticales est bel et bien motivée par des considérations sémantico-conceptuelles, notamment par la position des référents sur une « échelle d'individuation » :



Ainsi, une langue peut choisir de distinguer deux catégories morphosyntaxiques (massif et comptable) ou plusieurs (trois en gallois, voire quatre en dagaare), mais ces catégories respectent toujours l'échelle d'individuation dans la mesure où elles ne regroupent jamais des noms qui réfèrent à des « choses » appartenant à des classes référentielles éloignées (p.ex. les liquides et les pommes), mais cela n'exclut pas qu'un nom comptable tel que *cherries* puisse appartenir à la catégorie morphosyntaxique intermédiaire [collectif/singulatif] en gallois, par exemple.

En guise de conclusion

La langue, au travers de l'opposition massif-comptable, ne reflète pas directement les propriétés ontologiques des « choses ». Ce constat est confirmé par la comparaison des langues : les caractéristiques ontologiques (visibles) des référents *ne déterminent pas* a priori leur encodage morphosyntaxique (au-delà d'un noyau de noms comptables et - sans doute aussi - massifs). Cela n'empêche pas qu'on retrouve dans la catégorisation linguistique le

⁹ De l'aveu des auteurs, les enquêtes font abstraction des nombreuses différences entre informateurs. Ces différences s'expliquent aisément dans la mesure où les noms n'ont pas été présentés en contexte, mais in abstracto, ce qui fait que la variation d'un locuteur à l'autre se trouve renforcée par les différences en termes de capacité imaginative des informateurs. Comme les réponses à chacune des questions syntaxiques devaient être binaires (et cela malgré les hésitations des locuteurs et la flexibilité inhérente de bon nombre des noms) et qu'à partir de ces réponses binaires on a regroupé les noms en classes, on comprend qu'il suffit d'une hésitation pour faire passer un nom comptable à la classe des noms presque comptables, ce qui a pu mener à une sous-estimation du nombre de noms comptables. Notons, enfin, que les résultats sont basés sur le « mutual information score », une mesure qui est nettement plus sévère que ne laisse paraître le simple taux de congruence interlangue, dans la mesure où elle accorde plus de poids à l'imprévisibilité des cas marginaux (parfois 25 fois moins nombreux que les cas prévisibles dans le domaine des noms concrets), qui, de ce fait, passent pour plus informatifs dans le modèle que les cas appartenant à la classe majoritaire (réguliers).

reflet des propriétés référentielles issues d'une représentation collective (cf. Kleiber 1997a), nourrie par les usages, les besoins ou les croyances qui ont pour objet les référents en question. En d'autres mots, si la langue reflète la réalité, c'est toujours une interprétation naïve, vécue de la réalité, qui offre aussi une certaine liberté (flexibilité) aux locuteurs dans la conceptualisation en langue des référents en situation. C'est dans ce sens qu'on peut dire, après coup, que l'opposition morphosyntaxique massif/comptable est motivée. Il reste cependant qu'une telle vision conceptualiste ne parvient pas à expliquer tous les choix divergents de langues « culturellement proches » et qu'elle est, en plus, plus difficile à falsifier, à défaut d'« observations indépendantes » (Nicolas 2002) qui prouveraient la nature de la conceptualisation en question, indépendamment de la démonstration purement linguistique.

Références

- Clausen, D., Djalali, A., Grimm, S., Lauer, S., Rojas-Esponda, T. & Levin, B. 2010. "Extension, ontological type, and morphosyntactic class: Three ingredients of countability". [<http://web.stanford.edu/~bclevin/bochum10abst.pdf>; consulté le 14 février 2015]
- Grimm, S. 2012. "Degrees of Countability: a Mereotopological Approach to the Mass/Count Distinction". In A. Cherches éd., *Proceedings of Semantics and Linguistics Theory 22*. Cornell University. Ithaca, NY. 584-603. [<http://elanguage.net/journals/salt/article/view/22.584>]
- Kleiber G. 1997a. « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? ». *Langages* 127. 9-37.
- Kleiber, G. 1997b. "Massif/Comptable et partie/tout." *Verbum* 3. 321-327
- Kulkarni, R., Rothstein, S. & Treves, A. 2013. "A Statistical Investigation into the Cross-Linguistic Distribution of Mass and Count Nouns: Morphosyntactic and Semantic Perspectives". *Biolinguistics* 7. 132-168.
- Lauwers, P. 2014. « Les pluriels 'lexicaux': typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité ». *Langue française* 183. 117-132.
- Lauwers, P. & Vermote, T. 2014. « La flexibilité de l'opposition massif/comptable en français et en néerlandais: une étude contrastive ». *Syntaxe et sémantique* 15. 139-170.
- Lauwers, P. & Vermote, T. à par. « Massif vs comptable ». *Encyclopédie grammaticale du français [= EGF]*.
- Nicolas, D. 2002. *La distinction entre noms massifs et noms comptables : aspects linguistiques et conceptuels*. Leuven: Peeters.
- Vermote, T. 2014. *L'opposition massif-comptable: flexibilité et modélisation. Etudes de corpus, enquêtes d'acceptabilité et expérience d'amorçage en français et en néerlandais*. Universiteit Gent, Thèse de doctorat.